

Pour la renaissance de la Côte d'Ivoire

FPI MAG

Bimensuel du FPI, N°006 du 15 au 31 mai 2025



F P I



ÉCHÉANCES ÉLECTORALES DE 2025

**L'OPPOSITION ANNONCE DES
ACTIONS D'ENVERGURE**

www.fpimag.online

Les périodes électorales fleurissent et s'exploitent fiévreusement en leurs saisons en Afrique. Elles s'offrent telles une traite juteuse de rendez-vous du donner et du recevoir – dans tous les cas, comme une période de turbulences, une foire, où chaque opportuniste vient faire son commerce. La Côte d'Ivoire, tête de pont du néo-colonialisme, espace de prédatons de rapaces goulues, constitue un marché parfait à chaque période électorale.

I-Apparition d'une floraison d'experts

Ces périodes névralgiques, généreuses en talents de toutes sortes, propulsent au-devant de la scène, une meute d'« experts » de tout assortiments. Hommes de presses, diseurs d'aventures et de vérités, oracles, experts en numérologie, prophètes ; bref, des charlatans de tout acabit, offrent des pronostics les plus variés, à longueur de journées. Ces pseudo-spécialistes, fleuron supposé et/ou imposé de la réflexion ou des prophéties, s'invitent, la plupart du temps, du côté du pouvoir ou des candidats prétendument favoris à la course au fauteuil. Là où ils flairent les effluves de quelque prébende à s'offrir ; et, où ils portent les espérances les plus enflammées d'un retour sur investissement. Ceux-ci s'adonnent ainsi au culte de l'in vraisemblance, aux vérités détournées, aux déguisements de la réalité, ainsi qu'à toutes les formes d'abus fondés sur l'inculture et la mauvaise formation du peuple.

C'est un fonds de commerce assez porteur qui voit les uns prospérer langoureusement, et les autres se piquer de dépit, allant jusqu'à des effractions, et mêmes, à des scènes spectaculaires de démission-renversement de vestes.

C'est une grosse farce qui est servie aux citoyens, assaisonnée de toutes formes d'avenants et qui recouvre cet environnement surfait qui précède les élections en Afrique.

Le citoyen, victime de ce cirque où convolent abus et naïveté, est le dindon de cette farce macabre. Lui, qui, pris en otage par ce pouvoir écrasant, pense pouvoir se donner un minimum de souffle avec le prochain régime attendu en octobre 2025 !

II-Enjeux de ces stratagèmes

Ce culte du toc dissimule une farce, véritable expression du parjure et de l'imposture, et sème l'ivraie au sein des décideurs légitimes du changement de gouvernance à la tête des États africains. Des chiffres détournés aux choix inventés, en passant par des expériences et autres témoignages cousus de fil blanc, les "experts" inversent ainsi la vérité pour l'incliner aux sceptres de leurs agendas qu'ils tentent d'imposer à la communauté tout entière. C'est ici une autre forme de détournement du vote, du choix légitime des populations d'espérer se sortir du piège malicieux des vendeurs d'illusions qui ont tenu le peuple dans les nébuleuses d'un pouvoir taillé à la mesure de leurs ambitions claniques, ethnocentriques, égocentristes et mortifères !

Heureusement que le peuple sait à quel saint se vouer cette fois-ci ! La longue période de souffrance et de désillusion l'a suffisamment averti contre les alarmes de la vile séduction, pour lui offrir les armes de la résistance et les réflexes appropriés de survie. Il est en passe de faire le choix juste, celui qui porte l'espérance de sa délivrance contre l'imposture institutionnalisée du RHDP !



Prof Kouassi Raphael,
Vice-président chargé de la Culture, des
Valeurs Ivoiriennes et du Gbêkê I

MESSAGE À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU MULTIPARTISME

Il y a 35 ans, la Côte d'Ivoire ouvrait une nouvelle page de sa toute jeune histoire. Trois décennies après notre indépendance, la liberté prenait enfin son élan. Elle portait un nouveau nom, celui du multipartisme. Le 30 avril 1990, c'était pour nous au FPI, le résultat d'années de lutte, dans la clandestinité d'abord, puis au grand jour.

Le multipartisme, nous l'avions arraché par la force de notre volonté. C'était notre victoire. C'était une victoire pour notre pays tout entier ! Nous avions le sourire aux lèvres et la joie dans nos cœurs. Nous voulions y voir l'acte fondateur d'une démocratie résolument en mouvement.

Ce moment charnière de la construction de notre Nation reste un marqueur fort que nous célébrons chaque année. Mais célébrer ne veut pas dire se voiler la face. Nos engagements d'hier nourrissent nos combats d'aujourd'hui. Ils nous imposent un exercice de vérité ; Ils nous obligent à dresser un bilan sans complaisance du chemin parcouru.

35 années plus tard, la liberté reste très largement chimérique en Côte d'Ivoire et la démocratie malheureusement virtuelle. L'on ressent même parfois la tentation de rétablissement d'une forme de parti unique.

La liberté est malmenée par une pratique du pouvoir qui fait peu de cas des droits élémentaires de chaque citoyen : le droit à une justice indépendante, le droit à un Etat impartial, le droit à une bonne gouvernance, le droit à un usage honnête des deniers publics, le droit à l'égalité de traitement en matière de santé, d'éducation, de logement.

Le mépris de classe, la morgue sociale se conjuguent en Côte d'Ivoire à une corruption insolente, répugnante même, qui fait comparer le pouvoir à un restaurant.

L'humour de nos compatriotes dissimule le sentiment de honte que devrait inspirer une telle comparaison.



Certains se bâfrent au restaurant quand d'autres, la majorité, tirent le diable par la queue et que les plus malheureux sont même victimes d'expulsions forcées de leurs logements de fortune.

Ce n'est pas cela, la Côte d'Ivoire que nous voulons !

Où est la liberté quand des syndicalistes sont incarcérés parce qu'ils mènent un combat juste pour leur dignité ? En Côte d'Ivoire en 2025, des hommes encagoulés peuvent s'emparer nuitamment d'un enseignant. J'ai pris la mesure du désarroi de la famille de Ghislain Dugarry Assy en échangeant avec son épouse et ses parents le 1er mai. Nous réclamons sa libération immédiate. En Côte d'Ivoire en 2025, on viole allègrement le droit de grève et la liberté de manifester, pourtant garantis par notre constitution.

Il est vrai que depuis la présidentielle de 2020, nous savons que notre loi fondamentale n'est pour certains qu'un bout de papier que l'on chiffonne sans état d'âme. Son respect est pourtant la base d'une démocratie apaisée.



Notre démocratie est immature parce que nous n'avons pas su nous l'approprier, en faire une valeur essentielle et partagée. Pour cela, il aurait fallu conjurer les vieux démons du tribalisme, du clanisme. Ils ont à l'inverse été flattés. Il aurait fallu dépasser nos ressentiments en jouant la carte d'une réconciliation sincère. Là encore, le pouvoir a préféré cliver, diviser, fracturer.

La conséquence est là : la Côte d'Ivoire une fois encore se trouve en situation de risque à la veille de son élection présidentielle. Le dernier rapport annuel d'Amnesty International est édifiant et affligeant.

Un ancien président de la République, un ancien Premier Ministre, un ancien ministre se sont vu confirmer la privation de leurs droits civiques. Ces trois radiations seraient inconcevables dans une démocratie réelle. C'est une indignité.

Et puis, qui aurait pu imaginer, alors que le président de la République en exercice se réclame de l'houpouëtisme, que le risque soit pris, sciemment, de faire du petit neveu du père fondateur de notre pays un apatride?

Qui aurait pu imaginer que le nouveau président de l'ancien parti unique soit obligé de se réfugier à l'étranger parce qu'il craint pour sa sécurité ? Qui aurait pu imaginer que son mouvement politique soit l'objet de tentatives permanentes de déstabilisation ?

La Côte d'Ivoire n'a jamais connu d'alternance sereine, d'élection présidentielle inclusive. Chaque rendez-vous électoral se présente comme une épreuve, un danger, une souffrance, au lieu d'être une confrontation d'idées et de projets.

Cette année, nous ne pouvons plus nous le permettre. Notre cher pays ne peut pas se permettre une nouvelle crise. La Côte d'Ivoire n'a pas le droit de s'entredéchirer alors que les menaces d'une déstabilisation radicale et irréversible existent à nos frontières. La montée des périls impose à l'inverse un esprit de responsabilité.

Cette année, le pouvoir doit accepter enfin une évidence : la perpétuation de ce régime met notre pays en danger. Je le dis avec gravité : Alassane Ouattara n'a pas le droit de se représenter pour un 4ème mandat. Il n'est une protection contre les vents mauvais qui soufflent sur la région. C'est l'inverse. Notre stabilité passe par l'organisation d'élections ouvertes, pluralistes et transparentes qui donnent une chance à l'alternance. La CEI a failli. Le changement de ses membres est, je le répète, un impératif tout comme l'audit de la liste électorale.

Autour de nous, des pays frères ouvrent le chemin. Je pense au Ghana. Je pense au Sénégal. Dans les yeux des citoyens de ces pays, on peut lire de la fierté. Je veux qu'en octobre et novembre, la même fierté brille enfin dans le regard du peuple de Côte d'Ivoire.

Pour nous, la liberté ne se résume pas à un héritage de luttes passées. Pour nous, elle demeure un défi qu'il nous appartient de relever tous ensemble. Comme en 1990, le Front Populaire Ivoirien ouvrira le chemin.

Je souhaite à toutes et à tous une belle fête de la Liberté.

Pascal AFFI N'GUESSAN
Président du Front Populaire Ivoirien

FÊTE DU TRAVAIL - 1^{er} MAI 2025

MESSAGE DU PRÉSIDENT PASCAL AFFI N'GUESSAN

En ce jeudi 1^{er} mai 2025, jour consacré à la célébration de la Fête du Travail, je salue avec respect toutes celles et tous ceux qui, par leur labeur, participent à la construction de notre Nation. Je rends hommage à l'ensemble des travailleurs ivoiriens qui, malgré des conditions parfois précaires, continuent d'accomplir leurs tâches avec dignité, courage et abnégation. Je pense tout particulièrement aux paysans qui, malgré leur contribution au développement du pays, constituent la catégorie la plus défavorisée.

Je salue nos enseignants, véritables piliers de la formation et de l'avenir de notre jeunesse. Leur mission, noble et essentielle, se heurte malheureusement à de nombreux défis : conditions de travail dégradées, manque de moyens, retards de paiement, surcharge des effectifs et souvent une reconnaissance insuffisante de leur rôle fondamental.

Il est urgent que l'État leur accorde l'attention et le respect qu'ils méritent en se penchant sérieusement sur leurs revendications et en libérant, au nom de la liberté syndicale, l'enseignant et syndicaliste Ghislain Duggary Assy, condamné à deux ans de prison ferme, depuis le mardi 8 avril 2025, à la suite de la grève des enseignants. Je rappelle que la grève est un droit fondamental reconnu par notre constitution et nos engagements internationaux. L'État se doit de le respecter. La signature de l'accord dit de « trêve sociale » ne saurait en aucun cas constituer un obstacle à l'expression légitime de leur détresse.



Le monde du travail en Côte d'Ivoire traverse de nombreuses difficultés : chômage persistant, informalité galopante, précarisation de l'emploi, stagnation des salaires face à un coût de la vie toujours plus élevé. Ces réalités ne doivent pas être banalisées. Elles appellent des réformes profondes, une volonté politique forte et un dialogue social sincère.

En ce jour symbolique, je veux réaffirmer mon engagement à œuvrer pour une Côte d'Ivoire où le travail sera justement rémunéré, protégé, valorisé. Une Côte d'Ivoire où chaque travailleur, chaque travailleuse, pourra aspirer à une vie décente, dans la justice sociale et le respect de ses droits.

Bonne fête du travail à toutes et à tous.

Pascal AFFI N'GUESSAN
Président du FPI



FÊTE DU TRAVAIL ET EMPLOIS EN CÔTE D'IVOIRE

La fête du travail est aussi l'occasion de réfléchir sur la question de l'emploi et discuter de quelques solutions. Dans le texte qui suit, je m'intéresse aux aides aux diplômés en quête du premier emploi.

La question du chômage et des aides au chômeur reste une question insuffisamment débattue en Côte d'Ivoire. Dans les publications officielles, on retient la définition de l'organisation internationale du travail du chômage qui stipule qu'un chômeur est une personne en âge de travail, à la recherche de travail et disponible pour travailler. Cette définition sied particulièrement dans un marché du travail bien organisé où le secteur formel constitue l'épine dorsale de l'économie et qui absorbe l'essentiel des travailleurs.

Dans un pays où le secteur formel n'est pas systémique en matière d'absorption des travailleurs, cette définition ne peut prospérer. En effet, en Côte d'Ivoire, le secteur formel emploie seulement environ 20% des travailleurs. Cela revient à dire qu'un système d'allocation chômage, s'il existe, ne peut avoir qu'un impact limité sur la vie sociale.



Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, où entre 300 000 et 400 000 jeunes rejoignent le marché du travail par an, sans perspectives d'emploi décent, à cause de l'étroitesse du secteur formel, où globalement, 80% de la population est en sous-emploi ou en emploi vulnérable, l'on doit plutôt chercher à trouver de mécanismes novateurs pour la prise en compte sociale des travailleurs. Plusieurs axes de réflexion sont possibles. Aujourd'hui, je propose l'aide au diplômé à la recherche du premier emploi.

Il faut aider le jeune diplômé en quête du premier emploi. Un barème d'allocation ci-après peut être mise en œuvre.

- **1. Le diplômé bac+4: une indemnité de 60 000 F par mois jusqu'à l'obtention du premier emploi.**
- **2. Le diplômé bac+ 2 ou 3: une indemnité de 40 000 F par mois jusqu'à l'obtention du premier emploi.**
- **3. Le diplômé Bepc, CAP ou autre: une indemnité de 30 000 F par mois jusqu'à l'obtention du premier emploi**

Ces aides sont disponibles sur une période de 3 ans après l'obtention du diplôme. Passé ce délai, ces indemnités sont réduites de 10% chaque année jusqu'à leur extinction. Le bénéficiaire de ces aides peut être sollicité par le gouvernement pour des activités d'intérêt public durant cette période. Des programmes de réorientation professionnelle peuvent être mis à leur disposition. Des stages entreprises ou toute autre activité en lien avec le contact du monde du travail peuvent être initiés.



Si le diplômé obtient un emploi, il rembourse les indemnités reçues en raison de 10% par an jusqu'à la liquidation complète des aides reçues pour renforcer la chaîne de solidarité. Avec un revenu moyen pondéré de 32 800 F par mois, ce système coûterait environ 10 milliards par mois.



Avec un revenu moyen pondéré de 32 800 F par mois, ce système coûterait environ 10 milliards par mois.

Un pays comme la Côte d'Ivoire peut payer 10 milliards à sa jeunesse en quête du premier emploi et limiter ainsi les conséquences sociales et politiques du chômage du jeune diplômé. Tout ceci fait partie des propositions du FPI.

Stay tuned !

Guillaume LIBY



ÉCHÉANCES ÉLECTORALES DE 2025

L'OPPOSITION ANNONCE DES ACTIONS D'ENVERGURE

À cinq mois des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, l'atmosphère politique se tend dangereusement. La Coalition pour une alternance politique en Côte d'Ivoire (CAP-Côte d'Ivoire) a sonné l'alarme lors d'une conférence de presse tenue le 5 mai dernier à Abidjan. Selon cette coalition d'opposition, tous les ingrédients d'une nouvelle crise électorale se mettent en place sous nos yeux, dans un pays où les scrutins présidentiels sont historiquement marqués par la violence. Notre enquête révèle les failles d'un processus électoral contesté et les risques d'embrasement dans un contexte social déjà fragilisé.

Un climat social en détérioration

« *On ne doit plus tuer ou se faire tuer pour son opinion !* » Ce cri d'alarme, lancé par la CAP-Côte d'Ivoire, résonne comme un écho aux tragédies passées. Les chiffres sont éloquentes et la mémoire collective ivoirienne reste marquée par ce bilan macabre : 30 morts lors des élections de 1995, 300 en 2000, 3 000 en 2010-2011 et encore 87 en 2020. Cette arithmétique funèbre témoigne d'une démocratie encore fragile où l'alternance politique reste un exercice périlleux.

La situation socio-politique actuelle présente plusieurs signes inquiétants de dégradation. Dans les quartiers populaires d'Abidjan, à Yopougon, Port-Bouët ou Adjamé, des déguerpissements qualifiés "d'inhumains et anarchiques" par l'opposition ont jeté des milliers de familles à la rue, y compris des élèves en pleine année scolaire. Ces opérations d'urbanisme forcé ont créé un premier foyer de tensions.



À ces troubles urbains s'ajoutent des crises sectorielles. Les producteurs d'anacarde du Nord, du Centre et du Centre-ouest du pays font face à des difficultés de commercialisation de leur récolte. Le secteur éducatif est paralysé par une grève des enseignants, émaillée d'arrestations contestées par les syndicats. Le front social est donc déjà brûlant avant même l'entrée en campagne électorale.

Un processus électoral sous haute tension

C'est dans ce contexte que s'est déroulée la révision de la liste électorale (RLE) fin 2024, opération jugée insatisfaisante par l'opposition. Selon les chiffres officiels de la Commission électorale indépendante (CEI), seuls 769 747 nouveaux électeurs ont été recensés sur un objectif de 4,5 millions. La liste provisoire distribuée en mars 2025 présente, selon la CAP-Côte d'Ivoire, de nombreuses anomalies : « *des électeurs plus âgés que leurs géniteurs* », « *des électeurs mineurs au moment de leur enrôlement* », ou encore « *des migrations sauvages d'électeurs d'une commune à l'autre sans leur consentement* ».

Mais c'est surtout la composition et le fonctionnement de la CEI qui cristallisent les tensions. Depuis la suspension des représentants de trois partis d'opposition majeurs (PPA-CI, PDCI-RDA et FPI), l'organe chargé d'organiser les élections se retrouve, selon l'opposition, sous le contrôle total du parti au pouvoir. « *Sur 630 commissions électorales locales, 610 sont présidées par des militants du RHDP* », affirme la CAP-Côte d'Ivoire, qui considère désormais que la CEI « *n'a plus de fondement légal et ne peut donc plus organiser d'élection légale* ».



Le spectre d'un quatrième mandat

Le nœud du problème réside peut-être dans ce que l'opposition qualifie de « *projet d'un quatrième mandat* » que le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix) voudrait offrir à Alassane Ouattara. Une perspective que la CAP-Côte d'Ivoire dénonce comme « *une violation flagrante des dispositions constitutionnelles* ».

Parallèlement, l'opposition accuse le pouvoir d'écarter systématiquement ses figures de proue. Laurent Gbagbo, Soro Kigbafori Guillaume et Charles Blé Goudé ont déjà été écartés « *par des artifices juridiques peu dignes d'un Etat de droit* », et la coalition s'inquiète maintenant d'une possible radiation de Tidjane Thiam, président du PDCI-RDA, de la liste électorale. « *Tous les ingrédients pour tout faire implorer se mettent progressivement en place, sous nos yeux !* », alerte la CAP-Côte d'Ivoire.



Le dialogue politique en panne

Face à cette situation, l'opposition réclame depuis août 2024 l'ouverture d'un dialogue politique. Deux courriers ont été adressés au chef de l'État en septembre et octobre 2024, suivis d'une nouvelle lettre de relance récemment. Mais la réponse du ministère de l'Intérieur a été un refus catégorique, au motif que les rencontres de 2022 avaient « *traité tous les problèmes* ».

Ce refus de dialogue est perçu comme symptomatique d'un pouvoir qui fait la sourde oreille aux revendications de l'opposition, notamment sur la nécessité de reprendre la révision de la liste électorale en 2025, conformément au code électoral. La CAP-Côte d'Ivoire dénonce l'exclusion du processus électoral des « *nouveaux majeurs et des personnes qui ont pu se faire délivrer des documents en vue de se faire inscrire sur la liste électorale* ».

L'opposition se mobilise

Face à cette impasse, la CAP-Côte d'Ivoire passe à l'offensive. La coalition annonce l'organisation d'un "grand meeting" à Abidjan le 31 mai prochain, qui sera suivi d'autres « *actions d'envergure* ». Avant cela, elle prévoit une « *tournée d'information et d'échanges auprès des chancelleries, des groupes religieux, des chefferies traditionnelles, des organisations syndicales* ».

Les revendications de l'opposition sont claires : organisation d'une révision de la liste électorale en 2025, dissolution de l'actuelle CEI et mise en place d'un « *organe véritablement indépendant* », audit de la liste électorale, réintégration des opposants exclus (Laurent Gbagbo, Soro Guillaume et Charles Blé Goudé) sur la liste électorale, et maintien de Tidjane Thiam sur ladite liste.



Une nation face à ses démons

L'escalade des tensions politiques fait craindre une répétition des violences passées. Dans un pays encore marqué par la crise post-électorale de 2010-2011, qui avait fait 3 000 morts selon les chiffres officiels, l'enjeu est de taille.

La CAP-Côte d'Ivoire, qui affirme son « *attachement à la démocratie, au dialogue et à la conduite des élections sur la base de discussions consensuelles* », appelle le pouvoir à « *œuvrer à la création d'un environnement politique et social apaisé pour un scrutin sans tension en 2025* » .

Mais les signaux d'alarme se multiplient. La convocation du porte-parole du PDCI-RDA, député de la nation, dans une préfecture de police « *pour avoir simplement annoncé une manifestation autorisée dans toutes les démocraties modernes* », est perçue comme un signe supplémentaire de la crispation du pouvoir.



L'urgence du dialogue

À l'approche des élections d'octobre 2025, la Côte d'Ivoire semble à nouveau se diriger vers une période de fortes tensions. L'histoire récente du pays montre que les crises électorales peuvent dégénérer en violences meurtrières. La CAP-Côte d'Ivoire, en lançant son appel au dialogue, tente de briser ce cycle infernal.

« *En 2025, nous ne devons pas, à nouveau, avoir des morts à l'issue des élections* » , martèle la coalition d'opposition. Mais pour éviter ce scénario, il faudrait que toutes les parties prenantes acceptent de s'asseoir à la table des négociations.

Le refus du dialogue politique par le gouvernement et la radicalisation de l'opposition font craindre le pire. Si rien n'est fait pour désamorcer les tensions, la Côte d'Ivoire pourrait connaître une nouvelle crise post-électorale. Une perspective que nul ne souhaite pour ce pays qui aspire à la paix et au développement. L'horloge tourne et les cinq mois qui nous séparent du scrutin présidentiel seront décisifs pour l'avenir démocratique de la Côte d'Ivoire.

Robert Krassault

CONTRIBUTION

JEAN BONIN REND HOMMAGE AU PRESIDENT AFFI

POURQUOI JE N'INTERPELLE PAS PUBLIQUEMENT CERTAINES PERSONNALITÉS ? (Acte I) – AFFI NGUESSAN

Vous l'avez sans doute remarqué : il y a certaines figures politiques que je n'interpelle jamais de manière frontale ou publique. Ce n'est pas un oubli, ni une stratégie d'évitement. C'est, avant tout, un devoir de reconnaissance. Laissez-moi vous expliquer.

C'est lui qui m'a véritablement initié à la vie politique.

En 2002, après mes performances remarquées aux municipales de Dimbokro, où j'étais opposé au candidat du PDCI, Pascal AFFI N'GUESSAN n'a cessé de me courtiser pour que j'intègre le FPI. J'ai toujours décliné son offre. Pourtant, malgré nos divergences, il n'a jamais coupé le contact. Nous avons maintenu une relation respectueuse, marquée par une estime mutuelle.

En 2004, il me propose un rôle de premier plan : Directeur Départemental de la campagne de Laurent Gbagbo pour l'élection présidentielle prévue en 2005. Là encore, je refuse. Je n'étais pas membre du FPI, et je n'éprouvais pas de sympathie particulière pour ses dirigeants. À mes yeux, ce parti ressemblait à un conglomérat d'aigris, plus enclins au populisme qu'à un véritable débat programmatique avec le PDCI.

Mais AFFI n'a pas abandonné. Il est allé jusqu'à se déplacer personnellement chez moi, à Dimbokro, pour me convaincre, moi et mes partisans.



Ce jour-là, je lui ai posé une condition claire : « j'accepterais de faire le travail, mais sans intégrer le FPI ». Il a accepté sans hésiter. Ce qui comptait pour lui, ce n'était pas mon appartenance au parti, mais ma capacité à faire gagner son candidat dans un bastion réputé imprenable du PDCI.

Plus tard, en 2005, alors que j'étais violemment pris pour cible par le ministre des Mines et de l'Énergie de l'époque et par le DG de l'Anaré, Assi Benié, pour avoir dénoncé leurs détournements de fonds, c'est encore AFFI N'GUESSAN qui s'est dressé pour me défendre. Seul, contre cette meute de prédateurs de la chose publique.

Et ce n'est pas tout.



Quelques mois avant la présidentielle de 2010, sans même m'en avertir, j'ai été démis de mes fonctions de Directeur Départemental de campagne par Issa Malick Coulibaly, fraîchement nommé Directeur National par le Président Gbagbo. Là encore, Affi a pris ma défense, face à la haute direction de son propre parti. Il ne m'a pas abandonné. Comment, dès lors, pourrais-je interpellier publiquement un homme qui a, à plusieurs reprises, risqué sa propre réputation pour me défendre contre l'injustice, y compris celle venue de son propre camp ?

Un tel homme, quand vous êtes en désaccord avec lui, vous lui parlez d'abord en privé. Vous vous expliquez. Et si ses arguments ne vous convainquent pas, alors oui, vous pouvez l'interpeller publiquement — car la Côte d'Ivoire est plus grande que nos affinités personnelles. Mais jusqu'ici, il a toujours su me convaincre.



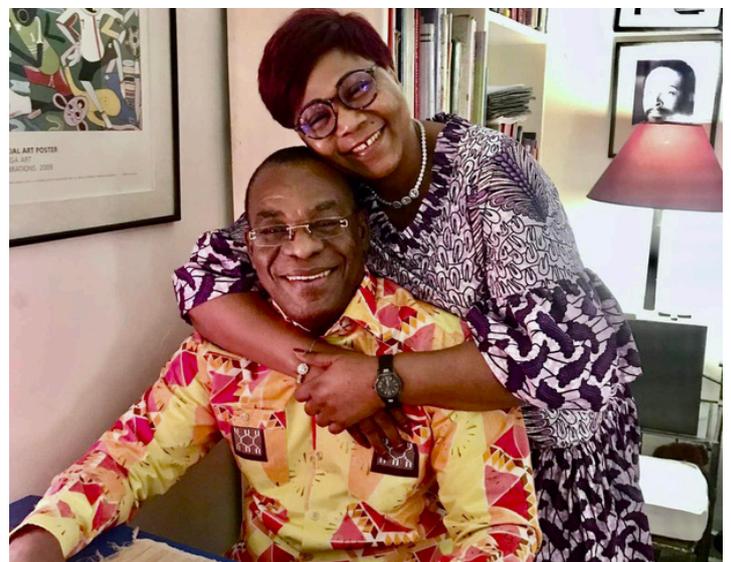
Aujourd'hui encore, même si j'ai choisi, pour des raisons personnelles, de prendre mes distances avec le FPI, tout va bien entre nous. AFFI N'GUESSAN reste pour moi un mentor. J'admire son intelligence rare, sa résilience hors norme et sa capacité à rester tolérant, même face à l'adversité.

C'est quelqu'un sur qui je sais pouvoir compter, en toute circonstance. Quelqu'un que je peux appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit — et qui décroche toujours.



Il a aussi été là dans mes moments les plus difficiles. En 2016, puis en 2021, lorsque j'ai traversé de graves soucis de santé, lui et son épouse m'ont témoigné une compassion et une constance rares. Ils ont été présents. À mes côtés. Et cela, je ne l'oublierai jamais. Je lui suis profondément reconnaissant.

Jean BONIN



ÉLECTIONS 2025 EN CÔTE D'IVOIRE

DERRIÈRE LES SONDAGES, UNE STRATÉGIE POUR DIVISER ET DÉTOURNER L'OPPOSITION UNIE !

À l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2025, une vague de sondages en ligne, souvent opaques, envahit la scène politique ivoirienne. Derrière une façade de neutralité, ces consultations servent surtout à influencer l'opinion publique et à semer la confusion dans un climat électoral déjà tendu. Pire encore, elles participent à une stratégie délibérée : diviser une opposition ivoirienne de plus en plus soudée, une perspective qui inquiète fortement le RHDP au pouvoir.

Les méthodes de manipulation sont multiples : sélection biaisée des échantillons, formulation orientée des questions, présentation trompeuse des résultats, voire fabrication pure et simple de faux sondages. Avec l'appui des technologies occidentales (big data, IA, micro-ciblage), les cabinets de communication liés à des intérêts politiques n'hésitent pas à fabriquer des majorités fictives pour démoraliser l'adversaire et pousser à la résignation.

🚫 **PERSONNE NE DIVISERA L'OPPOSITION UNIE !** 🚫

🧠 **Ne tombons pas dans le piège des fake sondages destinés à semer la confusion, à casser notre dynamique collective et à justifier des élections biaisées !**



Le contexte ivoirien amplifie cette vulnérabilité : faible alphabétisation numérique, défiance envers les institutions, et explosion des fausses informations sur les réseaux sociaux. C'est ainsi que des sondages truqués deviennent des armes psychologiques pour détourner l'attention du véritable combat : exiger le démantèlement de la CEI actuelle et une révision exhaustive, transparente et inclusive de la liste électorale.

Le retour des leaders politiques — Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé, Simone Ehiwet Gbagbo — témoigne d'une volonté populaire forte de restaurer un processus électoral crédible.

Pourtant, malgré cette dynamique, des figures majeures comme Tidjane Thiam et Laurent Gbagbo sont aujourd'hui radiées des listes électorales, en violation flagrante des standards démocratiques. Ce climat rappelle tragiquement les élections de 2010-2011, où des sondages avaient nourri des illusions avant que la réalité brutale du terrain n'éclate. Refuser de participer à des jeux biaisés est désormais un impératif : accepter ces sondages sans fondement, c'est valider à l'avance un hold-up électoral annoncé. En définitive, la vigilance est de mise. Ne nous laissons pas distraire ni diviser : la vraie bataille reste celle de la transparence électorale et de l'unité nationale.

@Yvannmurphy
de t.me/universelmedias

Note de Synthèse

La fausseté des sondages dans le contexte politique actuel en Côte d'Ivoire

DÉVELOPPEMENT

Critiques des sondages

Plusieurs formes de falsification sont mises en lumière par les différents sondages observés. D'abord, la manipulation des résultats, qui peut se traduire par une sélection biaisée des répondants ou une altération des données pour favoriser un candidat. Ensuite, la méthodologie douteuse utilisée : échantillons non représentatifs, absence de transparence sur les techniques de collecte, et formulation orientée des questions. Enfin, l'influence des commanditaires – partis politiques, groupes d'intérêt ou médias – est perçue comme un facteur majeur de distorsion des résultats.

Objectifs des sondages biaisés
Les objectifs de ces sondages biaisés sont multiples : influencer l'opinion publique, ajuster les stratégies électorales, légitimer certains candidats et démoraliser l'opposition. En créant une illusion de popularité, ces sondages peuvent modifier la dynamique électorale, renforcer la position d'un candidat ou décourager les électeurs de l'opposition.

Conséquences sur l'élection de 2025

Il faut également souligner les conséquences néfastes de cette pratique sur l'élection présidentielle prévue le 25 octobre 2025. Les sondages peuvent fausser la perception des électeurs, influencer les choix stratégiques des candidats, affecter la mobilisation électorale et miner la confiance dans le processus démocratique. Les médias, en relayant ces sondages sans esprit critique, amplifient leur impact.

Critères de fiabilité d'un sondage

Pour évaluer la fiabilité d'un sondage, plusieurs critères sont proposés : la représentativité et la taille de l'échantillon, la transparence méthodologique, la neutralité des questions et la mention de la marge d'erreur. Le non-respect de ces critères alimente les doutes sur la crédibilité des résultats publiés.

CONCLUSION

Pour terminer, j'en appelle à une réflexion sur la nécessité de structures indépendantes capables de produire des sondages crédibles, transparents et acceptés par tous. Pour cela, il se pose une question centrale : la Côte d'Ivoire pourra-t-elle un jour disposer d'institutions neutres pour garantir l'intégrité des enquêtes d'opinion ?

Fait à Abidjan,
le mercredi 14 mai 2025

Ahouli Yao Didier



INTRODUCTION

Dans le contexte pré-électoral ivoirien, les sondages d'opinion suscitent de vives critiques quant à leur fiabilité et leur objectivité. Le Camarade AHOULI YAO Didier, Vice-président du Front Populaire Ivoirien (FPI) en charge de la Région du N'ZI, Président du Conseil Politique Régional (CPR) du FPI de la Région du N'ZI, dénonce la manipulation fréquente des sondages, souvent utilisés comme outils de propagande plutôt que comme instruments de mesure impartiale de l'opinion publique.

Activités politiques

Affele Dago maintient le cap dans la dynamique de l'opération "JFPI Debout"

Le samedi 09 mai 2025 s'est tenue une importante réunion du Bureau Exécutif National de la jeunesse Front Populaire Ivoirien (JFPI)

Cette rencontre, marquée par la richesse des échanges, a permis d'aborder en profondeur plusieurs sujets stratégiques pour l'avenir du parti.

Les discussions ont porté sur les grandes orientations à venir, les projets prioritaires ainsi que les actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre de la dynamique "JFPI Debout". De nombreuses décisions ont été prises afin de renforcer la mobilisation des jeunes, de consolider notre présence sur le terrain et de faire avancer notre vision politique.

Cette réunion témoigne de la volonté commune des membres du bureau exécutif de travailler ensemble pour un FPI fort, engagé et tourné vers l'avenir.



NOTE DE LA REPRÉSENTATION DU FPI EN ALLEMAGNE À L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES

En ce jour solennel du 11 mai, où l'Allemagne célèbre avec ferveur et tendresse la fête des mères, la Représentation du Front Populaire Ivoirien (FPI) en Allemagne s'incline avec révérence devant toutes les femmes, mères et combattantes de notre grande famille politique.

Nous rendons hommage, avec la plus haute considération, aux femmes fortes, résilientes, courageuses et lumineuses qui, malgré les vents contraires de l'exil, de l'éloignement et des luttes quotidiennes, portent haut les valeurs d'engagement, de dignité, de justice et de solidarité chères à notre parti.

Ces femmes du FPI, infatigables et dynamiques, sont les gardiennes inébranlables de la flamme militante, les piliers silencieux mais puissants de la résistance, de l'espérance et du renouveau. Leur amour inconditionnel, leur abnégation sans faille, leur combat de tous les instants pour la justice et la vérité forcent l'admiration et imposent le respect.

En ce jour symbolique, nous leur disons merci. Merci pour leur loyauté indéfectible. Merci pour leur détermination sans relâche. Merci pour leur foi inébranlable dans le combat pour une Côte d'Ivoire libre, souveraine et réconciliée.

À vous, mères, sœurs, épouses, militantes du FPI, nous adressons nos vœux les plus sincères et notre reconnaissance éternelle.



Que cette journée soit à la hauteur de votre grandeur. Que votre engagement continue d'inspirer les générations présentes et futures. Bonne fête à toutes les mères du FPI, en Allemagne et partout dans le monde.

Fait à Wuppertal, le 11 mai 2025
ZAN Elie
Secrétaire du FPI-Allemagne

À ABOBO, LE FPI SE MOBILISE POUR LES ÉLECTIONS À VENIR

Dans la chaleur étouffante d'un après-midi de mai, le Centre d'action culturelle d'Abobo bourdonne d'une énergie particulière

Ce 1^{er} mai 2025, jour symbolique de lutte et de revendications sociales, le Front populaire ivoirien (FPI) y tient sa première session extraordinaire de la Conférence régionale du Conseil politique régional (CPR) Abidjan 2A. Baptisée "Conférence de la Liberté", cette réunion intervient dans un contexte électoral tendu qui pourrait redéfinir l'échiquier politique ivoirien.

Une "Conférence de la Liberté" aux ambitions claires

Il est 15h02 précises lorsque Jean-Marie Konin, Vice-président du CPR, ouvre la séance. Face à lui, une salle comble de militants et responsables locaux. Le choix du nom "Conférence de la Liberté" n'est pas anodin dans le paysage politique actuel de la Côte d'Ivoire, où les tensions autour du processus électoral à venir se cristallisent déjà.

« *Ce nom reflète notre engagement continu pour les valeurs démocratiques et notre détermination à participer pleinement au processus électoral, malgré les obstacles* », confie un participant à l'issue de la réunion. Dans une atmosphère où chaque mot est pesé, l'ordre du jour présenté par Assi Placide, Secrétaire général adjoint et directeur de cabinet, s'articule autour de trois points stratégiques : informations, vie du parti et divers.

La montée en puissance des femmes au sein du FPI

Le premier point abordé met en lumière un fait marquant : la mobilisation croissante des femmes au sein du parti. Kouakou Adjoua, Secrétaire nationale de Région, dresse un bilan élogieux de la Journée internationale des droits de la Femme célébrée deux mois plus tôt, le 15 mars 2025, au terrain de la SOGEFHIA d'Abobo.



L'événement aurait rassemblé entre 2.500 et 3.000 femmes selon les différentes sources, avec la participation de 42 associations féminines. « *Un succès retentissant* », selon les responsables du parti, qui y voient un signal fort de leur ancrage territorial, particulièrement à Abobo, longtemps considéré comme un fief difficile pour le FPI.



Cette mobilisation féminine n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de conquête de l'électorat féminin, comme l'illustre l'annonce d'une célébration inédite de la fête des mères prévue pour le 31 mai 2025. « C'est la première édition, qui symbolise le rapprochement des femmes d'Abobo avec le FPI », explique Kouakou Adjoua. L'événement honorera 400 mères issues de 26 associations et du parti, avec une tombola à 5.000 FCFA qui promet d'attirer l'attention.



La contestation du processus électoral

Au cœur des discussions figure également le positionnement du parti face au processus électoral en cours. Les membres rapportent que le président du parti, Pascal Affi N'Guessan, a récemment demandé la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI), dénonçant « de nombreuses irrégularités observées sur la liste électorale provisoire, et le refus de la CEI d'y remédier ».

Cette position contestataire s'accompagne d'une organisation stratégique pour les échéances à venir. La formation sur les stratégies électorales du 29 mars 2025, présentée par Danho Albéric, a fourni aux militants des « outils pratiques de mobilisation matérielle et financière ainsi que des stratégies de parrainage ». Deux axes majeurs ont été développés : les stratégies de mobilisation des ressources et du corps électoral, et les techniques pour réussir le parrainage, condition sine qua non pour la validation des candidatures.



Le défi du parrainage : un test de l'implantation territoriale

C'est justement sur ce dernier point que la conférence a particulièrement insisté. Jean-Marie Konin a présenté les objectifs chiffrés imposés au CPR Abidjan 2A : fournir 8.400 parrains, répartis entre les différentes zones de sa juridiction, d'Abobo Est à Broffodoumé.

« Le parrainage citoyen constitue une forme de caution populaire permettant à un citoyen de soutenir la candidature d'un leader politique », a-t-il rappelé, soulignant l'importance de ce mécanisme dans le processus électoral ivoirien. Assi Placide a quant à lui insisté sur les règles strictes encadrant ce dispositif : « Un citoyen ne peut parrainer qu'un seul candidat. Le parrain doit être un électeur affirmé, convaincu du projet politique du candidat choisi ».

Cette question du parrainage révèle les enjeux de l'implantation territoriale du parti. Avec des objectifs précis par zone, le FPI semble vouloir tester et démontrer sa capacité de mobilisation, particulièrement dans des quartiers comme Abobo, historiquement disputés.

Entre fête de la liberté "éclatée" et préparation électorale

La réunion a également fait état d'une "fête de la liberté 2025" organisée de manière "éclatée" cette année, « du fait du contexte politique tendu en lien avec les élections à venir ». Cette adaptation tactique illustre les contraintes qui pèsent sur le parti dans sa préparation électorale.

Toutefois, la formation du 29 mars sur les stratégies électorales semble avoir redonné de l'élan aux militants. Selon le compte-rendu, elle aurait « *rassemblé les membres et 19 associations de femmes, signe du partenariat croissant entre les femmes d'Abobo et le FPI* ». Ce rapprochement avec les associations féminines locales pourrait constituer un atout majeur dans la perspective des élections.



Un financement à consolider

En filigrane des discussions se pose la question cruciale du financement. La situation des cotisations de décembre à avril a été présentée par Yapo Pamela, qui a « *encouragé l'ensemble des camarades à continuer de s'acquitter régulièrement de leurs obligations financières envers le CPR et le Parti* ». Une manière à peine voilée de rappeler l'importance des ressources financières dans la perspective d'une campagne électorale qui s'annonce coûteuse et disputée.

La tombola organisée pour la fête des mères, à 5.000 FCFA le ticket, s'inscrit également dans cette logique de diversification des sources de financement et de mobilisation des sympathisants.

Perspectives : l'épreuve de vérité des élections

À 16h21, après un peu plus d'une heure de discussions, la séance est levée "dans une atmosphère de satisfaction générale", selon le compte-rendu officiel. Pourtant, les défis qui attendent le FPI restent considérables.

La demande de dissolution de la CEI par AFFI N'GUESSAN traduit une méfiance profonde envers les institutions chargées d'organiser le scrutin. La capacité du parti à mobiliser effectivement 8.400 parrains dans la seule région d'Abidjan 2A reste à démontrer. Et la concurrence d'autres formations politiques, notamment celle de l'ancien président Laurent Gbagbo, fondateur historique du FPI avant sa scission, pourrait compliquer l'équation.

Néanmoins, le dynamisme affiché lors de cette conférence, particulièrement en matière de mobilisation féminine, laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour un parti qui cherche à renouveler son image et à élargir sa base électorale.

À l'heure où la Côte d'Ivoire se prépare à un nouveau cycle électoral, le FPI semble déterminé à jouer pleinement sa carte, en combinant contestation du processus, mobilisation de terrain et stratégies d'alliances ciblées, notamment auprès des femmes. Les prochains mois diront si cette "Conférence de la Liberté" aura été le prélude à une renaissance politique ou simplement une étape de plus dans la longue marche d'un parti en quête de son second souffle.

Robert Krassault

NAMOGOKAHA (NAPIÉ) : DE NOMBREUX JEUNES REJOIGNENT LE FRONT POPULAIRE IVOIRIEN

Dans un mouvement significatif pour le paysage politique local, les jeunes du village de Namogokaha, village de la sous-préfecture de Napié, ont officiellement annoncé leur adhésion au Front populaire ivoirien (FPI). Cette décision a été formalisée lors d'une rencontre organisée le dimanche 5 mai 2025, par le président des jeunes du village, suite à l'assemblée générale de la Jeunesse du Front populaire ivoirien (JFPI) tenue à Korhogo le 19 avril dernier.



Les jeunes participants ont clairement exprimé leurs motivations politiques lors de cet événement. « Le Président AFFI N'GUESSAN présente le meilleur profil pour remporter les élections présidentielles d'octobre 2025 », ont affirmé beaucoup d'entre eux. Cette prise de position intervient dans un contexte où certains membres du groupe se disent "frustrés" par le pouvoir RHDP.

Pour concrétiser leur engagement, les jeunes de Namogokaha ont souhaité que le FPI parraine cette année la semaine culturelle qu'ils organisent annuellement. Cette sollicitation vise à officialiser ouvertement leur nouvelle affiliation politique auprès des responsables locaux du parti.

Kaman Arsène Ouattara, Vice-président du FPI en charge de la région du Poro, était l'invité d'honneur de cette rencontre. Accompagné de plusieurs responsables du parti dont le Secrétaire général adjoint chargé de l'Économie, il a chaleureusement accueilli cette initiative.



S'adressant à Silué Doniféré Lacina, président des jeunes de Namogokaha, il a déclaré : « Merci au président des jeunes de nous faire confiance ainsi qu'au Président du Front Populaire Ivoirien, Pascal AFFI N'GUESSAN. Vous demandez au Président Pascal Affi N'Guessan de parrainer votre semaine culturelle. C'est une importante marque de confiance. Je vous en remercie infiniment. Dès que je rentre à Abidjan, je lui en ferai part. »



Cette adhésion collective intervient à environ cinq mois des élections présidentielles prévues en octobre 2025, dans une région traditionnellement disputée entre les principales formations politiques du pays. Pour le FPI de Pascal AFFI N'GUESSAN, ce ralliement représente un gain non négligeable dans sa stratégie de mobilisation des électeurs jeunes en milieu rural.

La date de la semaine culturelle et la réponse officielle concernant le parrainage demandé devraient être annoncées prochainement, selon les responsables locaux du parti.

La Secrétaire générale adjointe du Front populaire ivoirien (FPI) pour la région du Loh Guiboua, Niablé Odette, a effectué, du 3 au 5 avril, une importante mission de mobilisation à Niambézaria, dans le département de Lakota.

Cette visite s'inscrit dans la stratégie d'ancrage territorial du parti en vue de l'élection présidentielle d'octobre 2025, où le président du FPI, Pascal Affi N'Guessan, sera candidat face au régime du RHDP.

Une mission stratégique

Mandatée par la Vice-présidente du parti, Yvonne Abané Bouabré, Mme Niablé a rencontré les militants des fédérations 1 et 2 de Niambézaria. Cette mission visait à redynamiser les bases du parti et à coordonner les efforts pour les échéances électorales à venir. « *J'ai échangé avec les militantes et militants sur la vie du Front populaire ivoirien et surtout sur notre candidat, Pascal Affi N'Guessan* », a déclaré Mme Niablé à l'issue de sa mission.

Opération Marée bleue et parrainage citoyen

Les discussions ont particulièrement porté sur l'opération « Marée bleue » et le parrainage citoyen, deux initiatives clé dans la stratégie du FPI pour la présidentielle. La Secrétaire générale adjointe a exhorté les militants à « *concentrer leurs énergies sur les enjeux de cette année* » et à « *s'impliquer avec passion et conviction dans l'œuvre d'enracinement du parti* ».

L'objectif affiché est clair : faire de chaque militant « *un outil de la victoire* » pour le président Pascal AFFI N'GUESSAN lors du scrutin d'octobre prochain.

Loyauté et responsabilité politique

Au cours de ces trois jours d'échanges, Mme Niablé a également insisté sur « *le sens de la loyauté et de la responsabilité en politique* », des valeurs qu'elle considère essentielles pour mener à bien le projet politique du FPI. « *Ensemble, nous nous sommes engagés à pousser le régime RHDP dehors pour le bonheur des Ivoiriens* », a-t-elle affirmé avec détermination, reprenant l'un des slogans mobilisateurs du parti.



Une présence renforcée sur le terrain

Cette visite à Niambézaria témoigne de la volonté du FPI de maintenir une présence continue dans les différentes régions du pays. « *Nous ne lâcherons plus le terrain et le terrain ne nous lâchera plus* », a conclu la Secrétaire générale adjointe, signifiant ainsi que le parti entend intensifier ses activités de proximité dans les mois à venir.

Avec encore six mois avant l'élection présidentielle, le Front populaire ivoirien multiplie les initiatives pour consolider sa base électorale et présenter Pascal AFFI N'GUESSAN comme l'alternative au pouvoir en place.

Robert Krassault

